



Avec l'eau, sauvons l'agriculture !

Assemblée Générale
Nîmes - lundi 27 mai 2019



ORDRE DU JOUR

1. **Mot d'accueil par le Président**
2. **Renouvellement du Conseil d'Administration**
3. **Présentation des comptes 2018, budget prévisionnel 2019**
4. **Bilan d'activités et actualités**
5. **Interventions et table ronde sur le thème : « Changement climatique : quels impacts sur la ressource en eau et l'agriculture ? Quelles voies pour l'adaptation ? ».**



Renouvellement du conseil d'administration

1^{er} collège : Chambres d'Agriculture (6 postes)

CA66 , Denis SURJUS

CRA Occitanie, Claude JORDA

2^{ème} collège : ASA et leurs fédérations (4 postes)

2^{ème} poste Occitanie : ASEAUDE , Rémi IBANES

3^{ème} collège : Syndicalisme à vocation générale (2 postes)

Occitanie : FDSEA Hérault, Michel PONTIER

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

DEBIT			CREDIT		
	N	N-1		N	N-1
62 - AUTRES SERVICES EXT.	10 696,78	6 585,20	70 - PRESTATIONS DIVERSES	10 350,00	10 710,00
Prestations de services	10 000,00	6 500,00	Adhésions	7 350,00	7 710,00
Frais intervention AG	137,00		Cot.Organismes membres	3 000,00	3 000,00
Frais divers informatiques		48,00	Prestations de Service	-	
Frais déplacements stagiaire	522,58		76 - PRODUITS FINANCIERS	219,60	191,70
Frais bancaires	37,20	37,20	Intérêts Livret A	219,60	191,70
67 - PERTES EXCEPTIONNELLES	-	600,00	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 500,00
Pertes s/ex antérieurs		600,00	Produits exceptionnels		3 500,00
68 - AMORTISSEMENTS	64,64				
Amortissement Site internet	64,64				
TOTAL CHARGES	10 761,42	7 185,20	TOTAL PRODUITS	10 569,60	14 401,70
<i>Résultat positif</i>		<i>7 216,50</i>	<i>Résultat négatif</i>	<i>191,82</i>	
TOTAL DEBIT	10 761,42	14 401,70	TOTAL CREDIT	10 761,42	14 401,70

BILAN AU 31/12/2018

ACTIF					PASSIF		
	2018			2017		2018	2017
	Brut	Amortissement	Net				
IMMOBILISATIONS	2 424,00	64,64	2 359,36		RESULTATS ANTERIEURS	24 188,27	16 971,77
ADHERENTS 2018 (PAR) PRODUITS A RECEVOIR	300,00		300,00	300,00	FOURNISSEURS (CAP)	10 000,00	6 500,00
BANQUE	31 337,09		31 337,09	30 688,27	PRODUIT PERCU D'AVANCE		300,00
<i>RESULTAT NEGATIF</i>	<i>191,82</i>		<i>191,82</i>		<i>RESULTAT POSITIF</i>	<i>-</i>	<i>7 216,50</i>
TOTAL ACTIF	34 252,91	64,64	34 188,27	30 988,27	TOTAL PASSIF	34 188,27	30 988,27



Montant des cotisations 2019

Proposition : maintien des montants de 2018

- Structures départementales ou régionales ⇔ 300 €

- Gestionnaires de réseaux (ASA, SAR) :

30 € ⇔ < à 500 ha

100 € ⇔ de 500 ha à 1 000 ha

300 € ⇔ de 1 000 ha à 20 000 ha

1 000 € ⇔ > 20 000 ha



Bilan d'activités d'une AG à l'autre, Actualités et prochains rendez-vous



Un site web

Vitrine de l'AIRMF, avec les rdv de l'association, des infos sur la politique européenne et nationale de l'eau, à l'échelle du bassin, un espace réservé aux adhérents...

www.airmf.fr ↔ votre site

...n'hésitez pas à nous transmettre les dates et vos actualités





3^{ème} rencontre technique annuelle

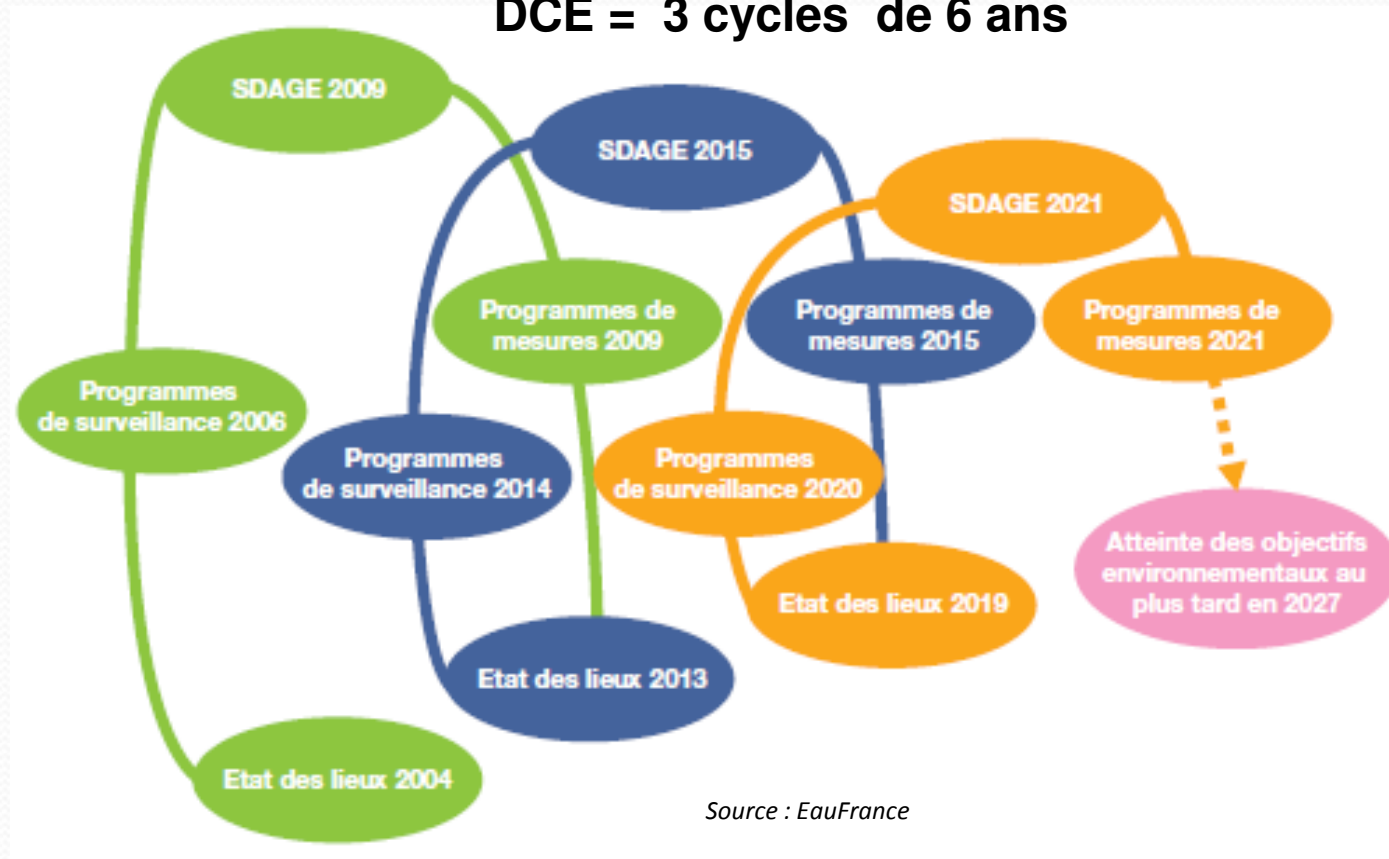
12 mars au Domaine du Merle



- 45 participants** venus pour échanger autour des sujets :
- **De recharge naturelle et artificielle des nappes**
 - **De régulation des débits sur les prises gravitaires**
 - **Sur les solutions technologiques à bas coûts pour la gestion des canaux et le pilotage de l'irrigation**

SDAGE 2022-2027, 3^{ème} cycle de la DCE

DCE = 3 cycles de 6 ans




Etat des lieux = Questions Importantes et évaluation du Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux (RNAOE)

Les documents du SDAGE

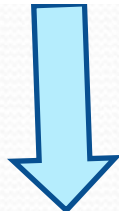


et



Les **Orientations
Fondamentales (OF)**
et leurs dispositions

Des **objectifs de
bon état** pour
tous les milieux



Un **plan d'actions** à mener
au niveau des BV ou nappes
pour restaurer les milieux et
atteindre les objectifs fixés

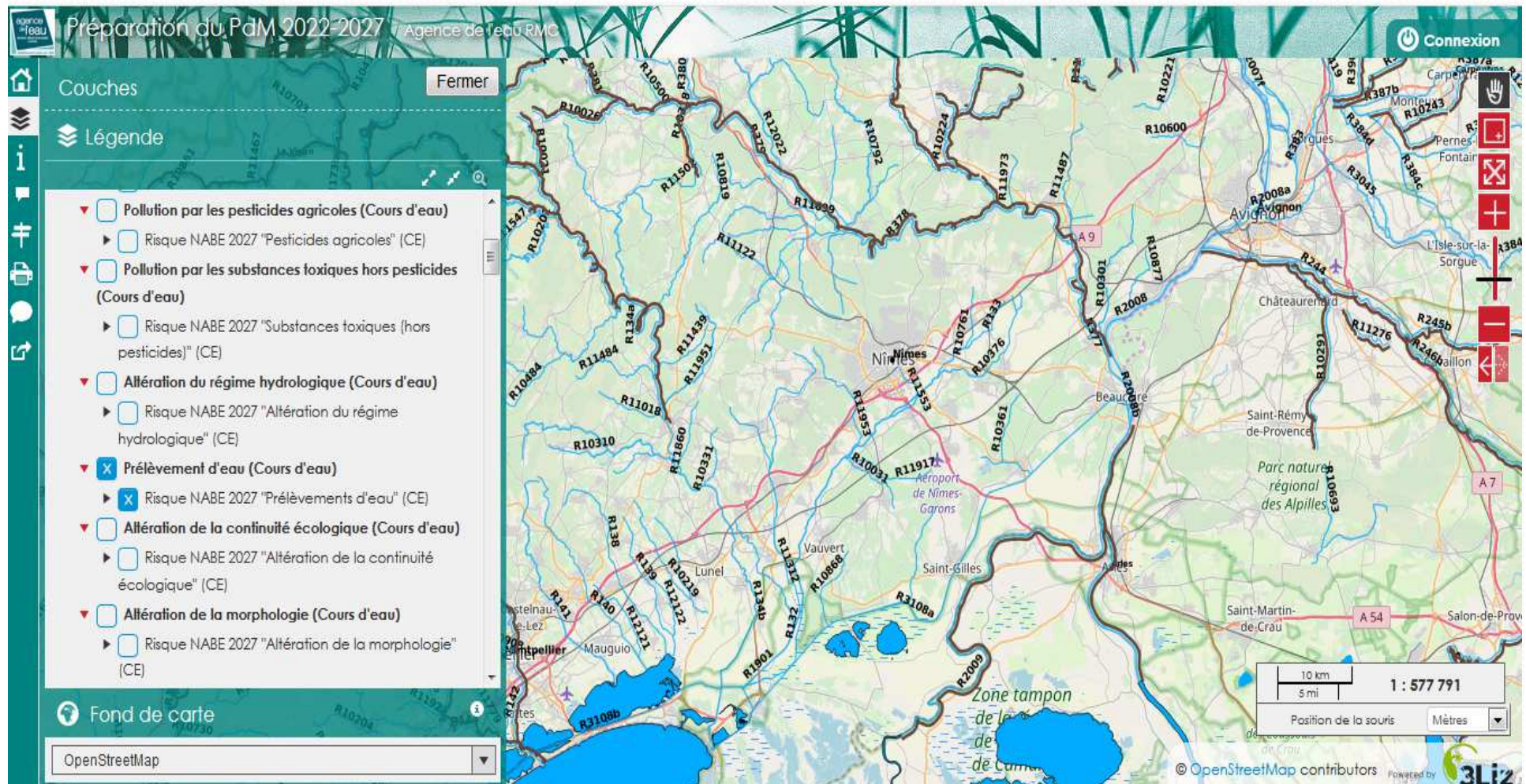
Les chantiers pour l'élaboration du SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027 et son Programme de Mesures



- De nov. 2018 à mai 2019 : consultation du public et des assemblées sur la synthèse des **Questions Importantes = Orientations Fondamentales** du prochain **SDAGE**
 - Réponses des chambres d'agriculture et de l'AIRMF
 - Une synthèse des réponses à la consultation faite par DREAL de bassin
- De mai à septembre 2019 : des réunions de préparation du **Programme de Mesures** (PdM) par bassin versant et nappe pour cibler et prioriser les mesures pour l'atteinte du bon état, examiner la faisabilité de l'atteinte des objectifs de masses d'eau.

SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027

Préparation du Programme de Mesures (PdM)



SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027

Préparation du Programme de Mesures (PdM)

agence de l'eau Rhône-Méditerranée
Préparation du PdM 2022-2027 Agence de l'eau RMC

Connexion

Popup Fermer

Nom masse d'eau	Le Vidourle de la confluence avec le Brestalou à Sommières
Masse d'eau à risque NABE 2027	<input type="radio"/>
Pollutions par les nutriments urbains et industriels	N
Pollutions par les nutriments agricoles	N
Pollutions par les pesticides agricoles	N
Pollutions par les substances (hors pesticides)	N
Prélèvements d'eau	<input type="radio"/>
Altération du régime hydrologique	<input type="radio"/>
Altération de la morphologie	<input type="radio"/>
Altération de la continuité écologique	<input type="radio"/>

Localisation

Nom commune (Limites cc)

Nom sous bassin (Sous ba)

lib_mdo (Masses d'eau)

Nîmes

5 km
2 mi
1 : 288 895
Position de la souris Mètres

Powered by 3Li

SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027

Préparation du Programme de Mesures (PdM)

Libellé pression	Libellé ME	Libellé mesure	Actions envisagées	Pression traitée ou effet obtenu à échéance 2027	Justification si pression traitée ou effet obtenu à échéance 2027 = NON	Motif proposé (CN = conditions naturelles FT = faisabilité technique)	Commentaire motif proposé
Prélèvements d'eau	Le Vidourle de la confluence avec le Brestalou à Sommières	Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau sur la ressource		Oui			
		Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	Travaux sur les béals	Oui			
Altération de la morphologie	Le Vidourle de la confluence avec le Brestalou à Sommières	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes	Restaurer le fonctionnement hydromorphologique de l'espace de liberté : zones d'expansion de crues	Non	Temps de réponse du milieu	FT, CN	Temps de réponse du milieu et disponibilité du foncier

Les enjeux du prochain SDAGE (2022-2027)

Quelles orientations pour l'identification des mesures et des objectifs environnementaux ?

Sont prévues des discussions au niveau européen sur l'évolution de la DCE...

...mais le 3^{ème} cycle se fait à droit constant => atteinte du bon état en 2027

Le risque de contentieux européen pourrait porter plus sur l'insuffisance de mise en œuvre du Programme de Mesures que sur la non-atteinte des objectifs environnementaux.

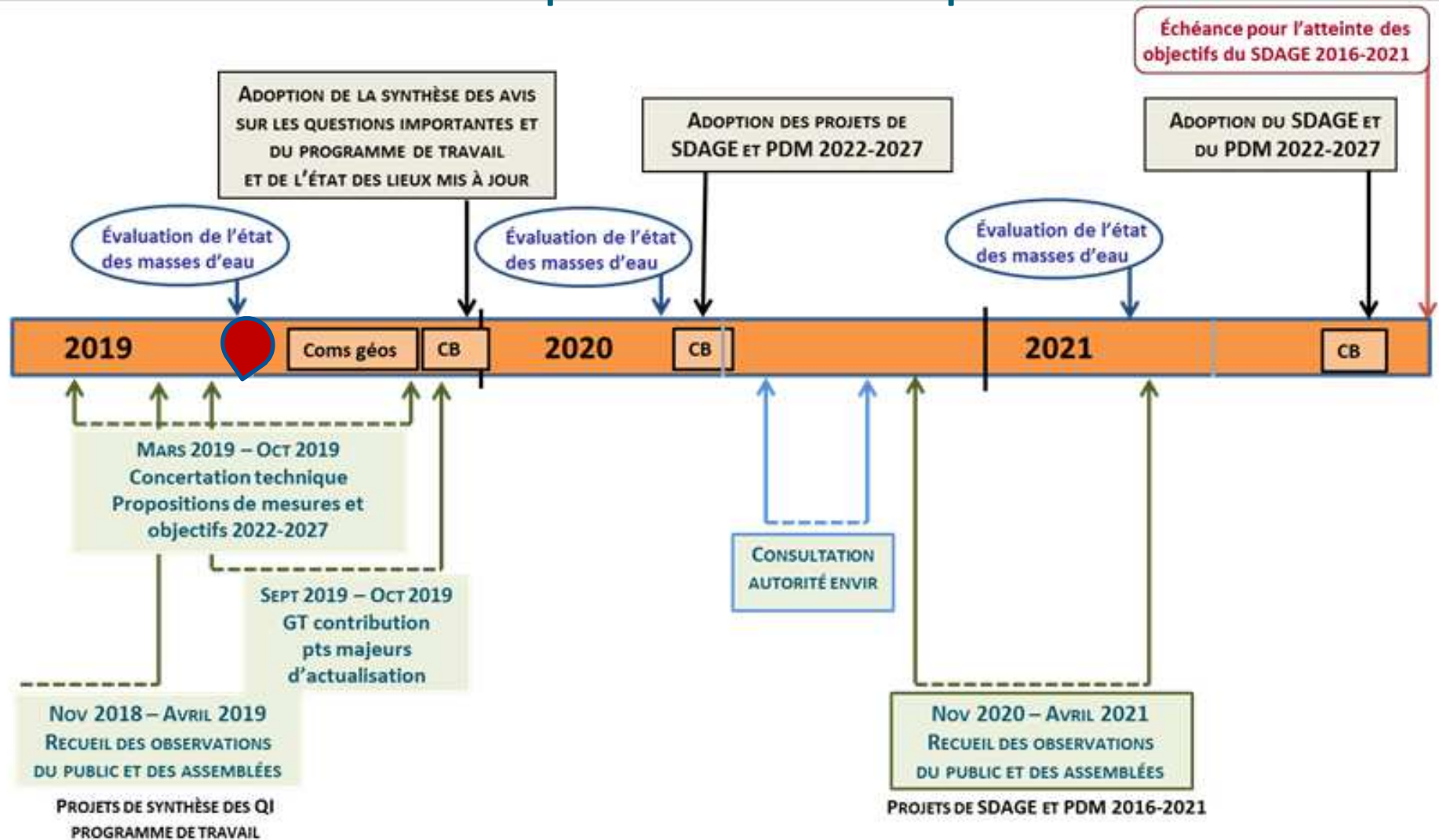
Les discussions à venir en comité de bassin porteront sur :

- Un programme de mesures réalistes/réalisables
- L'argumentation des échéances pour les exemptions et objectifs moins stricts

Les discussions à venir pour l'actualisation du SDAGE

- En complément des retours de la consultation sur les questions importantes mise en place de **3 groupes de contribution thématiques** avec travaux en sept et oct. 2019
- Constitués notamment de membres du Comité de Bassin, ils **auront pour objectif de faire des propositions concernant la politique du bassin** concernant 3 domaines :
 - **Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique**
 - **Restauration physique des milieux - réduction de l'aléa d'inondation**
 - **Lutte contre la pollution par les substances dangereuses**

SDAGE : les prochaines étapes



Source : AERMC

ETAPES DE CONSULTATION ET DE CONCERTATION

Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)

- Instruction du Gouvernement aux préfets parue le 7 mai
- Objectifs :
 - encourager et accélérer la mise en place des projets de territoire
 - Garantir une démarche localement concertée
- Vient abroger la circulaire de juin 2015 relative au financement des retenues de substitution par les Agences de l'Eau
- Issue des travaux interministériels (MTES et MAA) menés depuis août 2017 avec la cellule d'expertise « Mission Bisch » relative à la gestion quantitative de l'eau / sécheresse (oct. 2017 à juin 2018)

Contenu de l'instruction PTGE

- Une dissociation de la méthode de co-construction et des modalités de financement.
- Un détail du rôle de chacun des acteurs du territoire : préfets, financeurs, parties prenantes...
- Un détail des 5 étapes de la démarche PTGE : du diagnostic au suivi et évaluation
- L'articulation avec les outils de planification et les autres outils de gestion de l'eau : SAGE, SLGRI, AAC...
- Avec en annexe une liste des territoires sur lesquels un projet a été recensé avec Préfet référent quand projet interdépartemental. Pour Rhône-Méditerranée, 21 territoires en Occitanie et 27 en PACA (↔ PGRE).

Projet de Territoire et de Gestion de l'Eau (PTGE)

- Une reconnaissance de la nécessité de stocker et/ou transférer de l'eau
- Prise en compte des besoins supplémentaires en eau liés au changement climatique à partir de prélèvements sur la ressource en période hivernale
- Au-delà de la substitution, les Agences de l'eau pourront financer des projets de mobilisation de volumes supplémentaires, si l'on est sur des ouvrages "multi-usages".
- Aux bassins de définir les méthodes pour le calcul de la substitution (analyses rétrospectives) et des démarches prospectives pour intégrer les conséquences du CC sur la disponibilité de la ressource

Prolongation de la concession du Rhône, des enjeux agricoles



- Créée en 1933, l'échéance de la concession du Rhône est fixée au 31 décembre 2023
- a été confiée en 1934 à la **CNR**, avec un triple objet : la production d'**hydroélectricité**, la **navigation et l'irrigation**.
- Selon un modèle redistributif : les revenus tirés de la production hydroélectrique financent les autres missions de la concession.
- En application du Cahier des Charges Général, et des CCS et leurs conventions agricoles derrière chaque aménagement hydroélectrique, **CNR est tenu de fournir à l'agriculture** :
 - **des volumes d'eau pour l'irrigation** ↔ **réserve en eau** (177 m³/s)
 - **des réserves en énergie**, sous la forme de subventions sur les factures d'électricité, sous le contrôle de l'État.
- En application du Schéma Directeur (2003) , dans le cadre des **Missions d'intérêt Général (MIG) financement d'actions en faveur de l'agriculture** (suivant une entrée environnementale) :
 - eau et irrigation : projets de substitution, rénovation de système d'irrigation, réduction de la vulnérabilité des exploitations / inondations ;
 - énergie : amélioration de l'efficacité énergétique des exploitations, agrivoltaïsme
 - sols et biodiversité : études, expérimentation et innovation pour définir de nouveaux outils et/ou cultures (agro-écologie)

Prolongation de la concession du Rhône, le contenu du projet

Un prolongement de la concession de **18 années supplémentaires => 2041**

... qui a fait l'objet d'une notification auprès de la Commission Européenne.

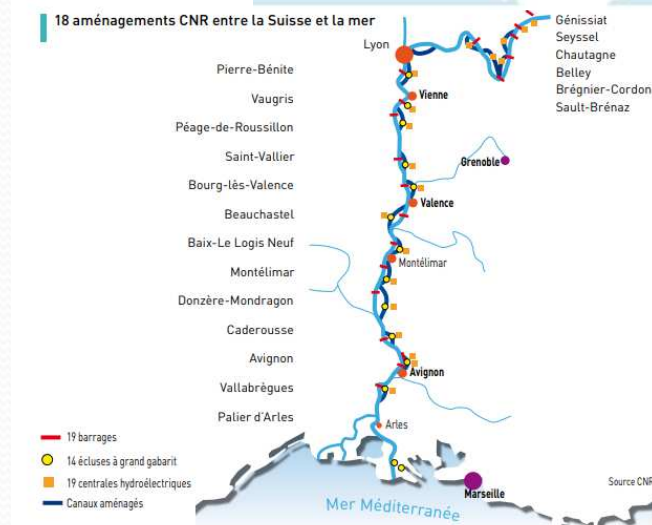
Poursuite du fonctionnement actuel de la concession, avec des modifications envisagées dans la continuité des missions historiques :

=> **Extension du périmètre concédé** :
+ 80 km ⇔ 550 km de linéaire navigable
+ 3 000 ha ⇔ 30 000 ha

=> **Actualisation du Schéma Directeur** :

- 5 volets d'actions déployés par plans pluriannuels quinquennaux,
- engagements de 160 M€ / période de 5 ans ⇔ 640 M€

=> **Un programme d'étude et travaux supplémentaires** doté de **500 M€** pour poursuivre l'aménagement du Rhône pour l'hydroélectricité (création et optimisations d'ouvrages) et la navigation



Prolongation de la concession du Rhône, un débat public

Une **concertation préalable**, nécessitée par l'importance des enjeux socio-économiques, qui est **organisée par l'Etat (MTES)** :

- encadrée par la **CNDP** avec **un garant**
- se déroule **du 19 avril jusqu'au 30 juin**

4 ateliers thématiques
dont 1 réunion agriculture-irrigation
Le 29 mai à Lyon

4 réunions publiques territoriales
dont une à **Arles le vendredi 14 juin**
+ une réunion de clôture à Lyon

Une plateforme internet **www.prolongation-rhone.fr** permet de :

- télécharger l'ensemble des documents
- remplir et déposer une contribution, **un cahier d'acteur**



Dates à retenir : Colloque à Montpellier



Colloque **ÉCONOMIES D'EAU EN IRRIGATION**

Réseaux de transport et matériels d'application
Changements de matériels et de pratiques

13 - 14
novembre
2019

MONTPELLIER

Logos: irstea, LA SCIENCE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT, Europe, Région Occitanie, République Française, Réseau Rural, MUSE, WATERS, Montpellier Université de la Méditerranée

Venez échanger et partager avec un public français et européen autour :

- des **leviers d'économies d'eau**,
- des **retours d'expériences sur les changements de matériel, pratiques, pilotage**,
- Des **méthodologies utilisées dans les divers pays européens concernant l'évaluation des économies potentielles**

Co-organisateurs



Changement climatique...

➤ quels impacts sur la ressource en eau et l'agriculture ?

- Eric SAUQUET (IRSTEA) : « Risque, Ressource en eau et gestion Durable de la Durance en 2050 (R2D2) »
- Thomas PELTE (AERMC) : « Vulnérabilités du bassin Rhône-Méditerranée aux incidences du changement climatique - bilan des connaissances »
- Jean-Marc TOUZARD (INRA / UMR Innovation) : « Changement climatique et conséquences pour la viticulture »
- Philippe BRAUN (ARVALIS) : « Changement climatique en région méditerranéenne - Impact sur les céréales »

➤ quelles voies pour l'adaptation ?

- Table ronde , intervenants et gestionnaires de réseaux :
Céline HUGODOT (ASA Gignac), François GONTARD (BRL)